

Le 21/06/2019

Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du CNCCB, du 21/06/2019, de 19H15 à 19H45

Membres présents : DAUL-MECHOUAR Céline (DMC), BACOT Daniel (BD), FRAYSSE Anthony (FA), HENRY Jean-Marc (HJM)

Membres Excusés : ALLON Jean-Philippe (AJP), CHESNAY Armel (CA), CHEYNIER Luc (CL), DELERAY Maiysha (DM), GUERARD Adrien (GA), LATT Benjamin (LB), LENHARDT Olivia (LO), MALLARD Laëtitia (LM)

Membres absents non excusés :

19H15 : Céline DAUL-MECHOUAR, Présidente du CNCCB, ouvre la séance.

De 19H15 à 19H30 : émargement, décompte des pouvoirs et des voix.

Scrutateurs :

- TIMPANO Tito (Canne de Combat Schiltigheim)
- DOREMUS Bernard (Savate Arcisienne)

Décompte des Comités Départementaux présents et nombre de voix :

CD33 – Comité Départemental de Gironde (FRAYSSE Anthony)	3
CD54 – Comité Départemental de Meurthe et Moselle (HENRY Jean Marc)	1
CD59 – Comité Départemental du Nord (BACOT Daniel)	3
CD67 – Comité Départemental du Bas-Rhin (TIMPANO Tito)	3
CD75 – Comité Départemental de Paris (LEJEUNE Xavier)	2
CD78 – Comité Départemental des Yvelines (DOREMUS Bernard)	1
CD93 – Comité Départemental de Seine-Saint-Denis (PONCHUT Aymeric)	2
CD974 – Comité Départemental de la Réunion (LAURENT Liliane)	3

Soit 8 personnes présentes.

Décompte des clubs représentés et nombre de voix :

CD13 – Comité Départemental des Bouches-du-Rhône	1
CD21 – Comité Départemental de Côte-d'Or	2
CD44 – Comité Départemental de Loire-Atlantique	2
CD62 – Comité Départemental du Pas-de-Calais	2
CD92 – Comité Départemental des Hauts de Seine	1

Soit au total 26 voix licences sur 45, et 13 voix CD sur 28.

Le quorum de voix licences n'est pas atteint.

L'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut se tenir.

19H30 : Céline DAUL-MECHOUAR clôt l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'ordre du jour est épuisé, fin de la réunion.

La Présidente

Céline DAUL-MECHOUAR

La Secrétaire Générale

Laëtitia MALLARD

